

Ouvrier du génie écologique

RNCP42790 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	213, 213s
Formacode(s)	12526, 12510, 12549
Code(s) ROME	A1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LEGTPA D'AUXERRE-LA-BROSSE	19890045800011	Former et organiser l'évaluation
SOC FORMATION EMPLOI INSERTION	40308835400077	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'ouvrier du génie écologique réalise des ouvrages visant à restaurer l'écosystème de milieux dégradés (naturels, anthropisés ou artificialisés), ou procède à des interventions visant à maintenir en bon état des milieux naturels fonctionnels menacés de dégradation écologique. Il agit « pour la nature », et le plus souvent « par la nature », à l'aide de techniques utilisant les processus naturels (physiologie végétale, éthologie animale, interactions faune flore, hydrologie de surface...) pour favoriser la résilience des écosystèmes.

La France comprend une grande diversité d'écosystèmes et de biomes, dans l'hexagone comme dans les outremer, dont les problématiques écologiques sont diverses : chacune des compétences de l'emploi-type présentées dans ce référentiel peut être mise en œuvre quel que soit l'écosystème d'exercice de l'emploi.

ACTIVITÉS VISÉES

L'ouvrier du génie écologique participe à des chantiers de restauration écologique, dans des milieux naturels aux écosystèmes dégradés ne fournissant plus leurs services, ou dans des milieux anthropisés ou artificialisés, inscrits dans un itinéraire de renaturation. Les ouvrages et les techniques utilisés visent toujours à favoriser la résilience naturelle des écosystèmes, et sont donc adaptés aux milieux d'intervention. En lien avec les zones humides et milieux aquatiques, les travaux réalisés par l'ouvrier du génie écologique participent de la bonne dynamique du réseau écologique de la « trame bleue ». En lien avec la favorisation de la faune et de la flore, ils participent de la bonne dynamique des corridors écologiques de la « trame verte ».

Sur cours d'eau, l'ouvrier du génie écologique reprofile le lit, consolide des berges, modifie ou supprime des ouvrages et seuils artificiels, crée des passes à poissons, pose des nichoirs pour avifaune et chiroptères, aménage des passages pour le bétail, végétalise des ripisylves ; en milieu littoral, il installe des dispositifs de lutte contre l'érosion des plages et des cordons dunaires, restaure les passes entre mer et lagunes, favorise la colonisation naturelle des

mangroves, et met en œuvre les plans de restauration des lagons ; sur prairies sèches et humides, il réalise des soutènements de sols, crée et entretient des mares, noues et fossés, aménage des habitats pour la faune amphibie et végétalise des plans d'eau ; en milieu forestier, il restaure des sols érodés, installe des nichoirs, aménage et protège des habitats et corridors faunistiques, et réalise des plantations de régénération d'un peuplement forestier.

L'ouvrier du génie écologique intervient également dans des milieux aux écosystèmes fonctionnels, afin de prévenir leur dégradation écologique et de favoriser leur biodiversité. D'une part, il intervient sur les éléments perturbant le milieu, comme la faune et la flore envahissante, ou la fréquentation du public. D'autre part, il réalise des opérations de gestion de la végétation herbacée et ligneuse, afin de maintenir les milieux écologiquement ouverts. Les tâches qu'il réalise diffèrent là aussi selon le milieu d'intervention.

L'ouvrier du génie écologique identifie, fauche, faucarde, déracine, évacue la végétation envahissante terrestre, aquatique ou semi-aquatique, et nettoie les machines, les outils et le matériel afin de ne pas propager les espèces envahissantes. Il détecte les indices de présence de la faune, identifie les espèces animales envahissantes et les signale au chef d'équipe. Pour éviter la fermeture des milieux par la végétation, il identifie les espèces protégées, débroussaille sélectivement les zones herbacées, évacue ou laisse sur place les résidus végétaux, abat depuis le sol des arbres de tous diamètres et laisse sur place, débite ou charge les grumes. Dans des milieux naturels fréquentés par le public, il équipe et entretient des aires d'accueil, des circulations, des emmarchements, des petits ouvrages bois ou maçonnés, afin de canaliser les visiteurs pour préserver la faune, la flore et les habitats du milieu.

L'ouvrier du génie écologique travaille en extérieur, en toutes saisons, au sein d'une équipe, sous la supervision d'un chef d'équipe, parfois en déplacement à la semaine suivant le rayon d'action de l'entreprise. Il possède la condition physique nécessaire pour évoluer à pied dans le lit de cours d'eau, sur zone humide, sur des dénivelés importants, encordé, ou avec charge sur de longues distances. Il est sensibilisé à la prévention des risques liés à l'activité physique et aux travaux en hauteur.

Dans toutes ses activités, l'ouvrier du génie écologique met en œuvre les Équipements de Protection Collective (EPC), et s'équipe des Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés aux risques mécaniques (machines, outils de coupe...) et biologiques (espèces végétales toxiques, zoonoses) encourus.

Les chantiers peuvent se dérouler dans des milieux isolés et éloignés des secours et des voies d'accès. Afin de pouvoir contribuer à la prévention des risques et porter les premiers secours à ses collègues de travail en cas d'accident, l'ouvrier du génie écologique est titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

Lorsqu'il réalise ses tâches et opérations professionnelles, l'ouvrier du génie écologique veille à ne jamais causer de dégâts écologiques dans les milieux d'intervention : il préserve la faune, la flore, les habitats et les écosystèmes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Restaurer un milieu à l'aide d'ouvrages de génie écologique

- Restaurer un cours d'eau ou mettre en place un dispositif anti-érosion à l'aide des techniques du génie écologique.
- Réaliser une mare ou un petit aménagement hydraulique dans un objectif de restauration de milieu.
- Réaliser des aménagements ou ouvrages pour la faune.
- Régénérer un milieu à l'aide de techniques de génie végétal ou de restauration de sol.

Maintenir les fonctionnalités écologiques et la biodiversité d'un milieu

- Exécuter des opérations de gestion de la faune et de la flore envahissantes.
- Réaliser des débroussaillages sélectifs dans un objectif écologique.
- Réaliser des opérations de bûcheronnage dans un objectif écologique.
- Équiper et entretenir des accueils du public pour la préservation des habitats et des espèces.

Blocs de compétences

RNCP42790BC01 — Restaurer un milieu à l'aide d'ouvrages de génie écologique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Restaurer un cours d'eau ou mettre en place un dispositif anti-érosion à l'aide des techniques du génie écologique.
- Réaliser une mare ou un petit aménagement hydraulique dans un objectif de restauration de milieu.
- Réaliser des aménagements ou ouvrages pour la faune.
- Régénérer un milieu à l'aide de techniques de génie végétal ou de restauration de sol.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle: 07 h 00 min

A partir d'un plan d'exécution et de consignes, le candidat réalise un ouvrage de soutènement de sol incluant une végétalisation.

Entretien technique : 00 h 10 min

Le candidat s'entretient avec le jury sur l'ouvrage réalisé lors de la mise en situation professionnelle.

Questionnement à partir de production(s) : 00 h 30 min

Le questionnement comprend deux parties et porte sur deux dossiers de chantiers réalisés par le candidat :

Partie 1 (durée : 00 h 15 min) : un dossier relatif à la création d'une mare ou d'un petit aménagement hydraulique.

Partie 2 (durée : 00 h 15 min) : un dossier relatif à la réalisation d'ouvrages ou aménagements pour la faune.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 07 h 40 min

RNCP42790BC02 — Maintenir les fonctionnalités écologiques et la biodiversité d'un milieu

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exécuter des opérations de gestion de la faune et de la flore envahissantes.
- Réaliser des débroussailllements sélectifs dans un objectif écologique.
- Réaliser des opérations de bûcheronnage dans un objectif écologique.
- Équiper et entretenir des accueils du public pour la préservation des habitats et des espèces.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 30 min

La mise en situation professionnelle est constituée de deux phases. À partir d'un plan d'exécution et de consignes, le candidat réalise :

Phase 1 (durée : 03 h 00 min) : l'installation d'un équipement d'accueil du public.

Phase 2 (durée : 00 h 30 min) : un débroussaillage sélectif et le débit d'une grume en tronçons dans le cadre d'une intervention d'ouverture de milieu.

Entretien technique : 00 h 25 min

L'entretien technique comprend deux parties. Le candidat s'entretient avec le jury :

Partie 1 (durée : 00 h 10 min) : sur l'équipement installé lors de la phase 1 de la mise en situation professionnelle.

Partie 2 (durée : 00 h 15 min) : sur les opérations de débroussaillage et de bûcheronnage réalisées lors de la phase 2 de la mise en situation professionnelle, ainsi que sur les opérations de gestion de la faune et de la flore envahissantes.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Le candidat complète un questionnaire de reconnaissance de la faune et de la flore.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 25 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Entreprises de génie écologique
- Entreprises du paysage ou des travaux publics réalisant des chantiers de génie écologique
- Entreprise de travaux agricoles ruraux et forestiers
- Régies départementales de gestion des Espaces Naturels Sensibles
- Structures gestionnaires de cours d'eau (syndicats de rivière)
- Collectivités territoriales
- Établissements et structures publics de gestion d'espaces protégés
- SIAE en entretien d'espaces naturels
- Associations environnementales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Ouvrier du génie écologique
- Ouvrier / Agent d'aménagement des circuits pédestres, équestres et VTT
- Ouvrier / Agent d'entretien des rivières
- Ouvrier / Agent d'aménagement des haies et fossés
- Ouvrier / Agent d'entretien nature du littoral
- Ouvrier / Agent d'entretien de l'espace rural
- Ouvrier / Agent d'entretien nature et biodiversité
- Ouvrier d'entretien des espaces naturels

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le certificat SST est indispensable pour occuper l'emploi.

Les vaccins nécessaires doivent être à jour afin d'éviter toute contamination de l'animal à l'homme ou de l'homme à l'animal lors de contacts accidentels directs ou indirects.

Selon l'activité de l'entreprise et le poste de travail occupé par l'ouvrier du génie écologique, des formations réglementaires peuvent être nécessaires :

- le Caces R482 catégories A, C1, E ;
- l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) ;
- le permis de conduire de la catégorie BE.

Conduite d'engins : Articles R.4323-55 à R.4323-57 du Code du travail relatif à l'autorisation de conduite.

Intervention à proximité des réseaux : Article R.554-31 du Code de l'environnement et articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié relatifs à l'Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) niveau opérateur.

Travaux en hauteur : Articles R.4323-58 à R.4323-68 du Code du travail relatifs à la prévention des risques liés aux chutes de hauteur.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 695
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
Date de dernière délivrance possible	31/08/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	15	0	82 %	20 %
2023	12	0	0 %	0 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35934

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35934

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42790/>